

BSLA FSAP

Bund Schweizer Landschaftsarchitekten und Landschaftsarchitektinnen

Fédération Suisse des Architectes Paysagistes

Federazione Svizzera Architetti Paesaggisti

Rapport annuel

2024

Bund Schweizer Landschaftsarchitekten und Landschaftsarchitekten BSLA

Fédération Suisse des Architectes Paysagistes FSAP

Case postale

8042 Zürich

www.bsla.ch / www.fsap.ch

bsla@bsla.ch / fsap@fsap.ch

+41 32 968 88 89

Contenu

Rapport annuel de la présidence	3
Focus sur l'économie circulaire	6
Promotion de la relève	8
Groupes régionaux et spécialisés	9
Réseau	15
Membres	21
Évolution des membres en 2024	24
Organes, commissions et représentations	25

En route vers l'avenir

Rapport annuel de la présidence pour l'année 2024

99e exercice de la Fédération Suisse des Architectes Paysagistes

2024 s'inscrivait sous le signe de la transition, de la consolidation et du regard vers l'avenir : au terme de trente ans de bons et loyaux services, le secrétariat de la FSAP a été confié à de nouvelles mains. Après des années de modifications très marquées, notre fédération est entrée dans une phase de consolidation. En entamant des préparatifs aux célébrations de notre centenaire et du développement de notre secrétariat, nous nous focalisons sur l'avenir. Parallèlement à toutes ces évolutions internes, des étapes importantes ont été franchies dans les activités quotidiennes, ce qui montre nettement que la FSAP s'est bien positionnée, bénéficie d'un excellent réseau et est fin prête à aborder le deuxième siècle de son histoire sur une base robuste.

Transmission du secrétariat

Secrétaire général de la FSAP depuis trente ans, Peter Wullschleger s'est retiré de cette activité le 31 décembre 2023. Patrick Schoeck lui a succédé le 1er janvier 2024. Dans le cadre de cette succession, le siège de la FSAP a quitté La Chaux-de-Fonds pour s'installer à Zurich. Le transfert des activités et l'intégration de Patrick Schoeck par Peter Wullschleger ont eu lieu au cours du premier trimestre. Selin Scheuber, responsable depuis 2021 d'activités importantes au sein du secrétariat, a aussi contribué de manière essentielle à cette continuité. Le déménagement du secrétariat a également été l'occasion de verser les archives de la FSAP aux Archives pour l'Architecture paysagère suisse (ASLA) de la Haute école spécialisée de la Suisse orientale (FH OST) à Rapperswil.

Une assemblée générale sous le signe de la continuité et du renouvellement

L'assemblée générale du 31 mai 2024 a offert une rétrospective de l'exercice 2023 et formulé les conditions financières qui régiraient 2024. L'exercice 2023 était le premier après une vaste révision du règlement des membres et du modèle de calcul des cotisations. L'adoption à l'unanimité du rapport annuel, du rapport financier annuel et du budget équilibré a montré que la FSAP avait posé au fil des dernières années de nombreux jalons aussi pertinents qu'importants pour l'avenir.

L'un des points centraux de l'ordre du jour consistait dans les élections de renouvellement global de la FSAP, qui se déroulent tous les quatre ans. Tous les postes bénévoles ont été pourvus. Tous les membres du comité ont accepté de se représenter pour assumer à nouveau leur fonction pour un an. Le comité a été complété par Haris Piplas, qui sera le nouveau délégué de la FSAP auprès de la Fédération internationale des architectes paysagistes IFLA et d'IFLA Europe. La nomination de Peter Wullschleger comme membre honorifique a rendu hommage à son immense engagement en faveur de l'évolution de la FSAP, devenue une fédération professionnelle prépondérante et efficace.

Penser et agir en termes de circularité

En 2024, la FSAP a choisi comme thématique annuelle la « circularité ». En prenant cette décision au cours du printemps 2023, les participants de la FSAP, des éditions Hochparterre et de la Haute école spécialisée de la Suisse orientale ont fait preuve de clairvoyance : en effet, la Confédération a mis en vigueur le 1er janvier 2025 plusieurs modifications législatives visant le renforcement de l'économie circulaire, qui impacteront la planification et la construction.

Le 22 mars, Journée de Rapperswil, a aussi marqué la publication de la nouvelle Position FSAP et de l'annuaire anthos. L'excellente coordination entre les différents groupes de travail a permis des débats animés et de

profondes réflexions, abordés sous les perspectives les plus diverses, à propos de la question de la circularité dans l'architecture paysagère.

Représenter les différents intérêts

Les conditions législatives et techniques sont en constante évolution. Parallèlement, la densité réglementaire s'accroît en permanence. L'une des missions fondamentales de la FSAP consiste à s'impliquer dans ces débats et processus de négociation. Les nombreux spécialistes de notre fédération, qui s'engagent dans les organes de la SIA et dans d'autres organismes, constituent un pilier essentiel de cette approche, puisqu'ils y défendent avec compétence nos préoccupations et nos intérêts.

L'un des défis majeurs était et reste la vaste révision des règlements concernant les prestations et les honoraires (RPH) de la SIA. Cette révision avait exigé environ quatre ans de travail avant que la proposition puisse être soumise à consultation en novembre 2024. Un objectif positif de la révision consiste dans l'harmonisation des réglementations pour toutes les disciplines de planification. En revanche, il n'a pas encore été définitivement établi au moyen de quelles méthodes et d'outils il sera possible à l'avenir de calculer les honoraires avec précision. Dans ce domaine également, la FSAP continuera à s'impliquer de son mieux.

La FSAP a également été concernée par des activités politiques à l'échelle nationale. Le large éventail de projets touchait autant la meilleure accessibilité aux études d'architecture paysagère que l'adaptation de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire, les délais de prescription pour défaut de construction ou la gestion des néophytes envahissantes.

Afin d'assurer le succès d'un travail politique, il est impératif de construire et d'entretenir des réseaux solides. À titre d'exemple, citons le sommet entre les présidences et les directions de la FSAP et de la SIA après l'élection de la nouvelle présidente de la SIA.

En apportant son soutien à l'Initiative Biodiversité, la FSAP s'est aussi impliquée en 2024 dans une campagne référendaire nationale. En publiant un cahier thématique aux éditions Hochparterre, nous nous sommes positionnés

en qualité de profession avançant son expertise et ses compétences : la crise touchant la biodiversité est bien réelle. Les compétences de l'architecture paysagère sont requises pour trouver des solutions durables. Même si le référendum national n'a pas pu être remporté, il a néanmoins contribué clairement à sensibiliser la population.

Favoriser l'échange, partager des connaissances et les expériences

Nous savons tous que la partie la plus importante des assemblées générales, ce sont les moments conviviaux. Le comité d'organisation du groupe régional Zürich a choisi un cadre tout à fait approprié pour les rencontres du 31 mai et du 1er juin : un bel endroit, de bons repas et un programme diversifié avec des visites guidées à Zurich-Oerlikon et Winterthour.

Le forum des entrepreneurs est l'un des événements importants de l'échange professionnel et personnel entre les cadres des bureaux FSAP. Patrick Altermatt était chargé de l'organisation de cet événement qui s'est déroulé le 19 janvier à Zurich. Le 20 septembre, Jan Forster et Julie Imholz ont mis sur pied le premier forum des entrepreneurs pour la Suisse romande. Les deux événements ont été accueillis avec beaucoup d'enthousiasme et il y a une grande motivation de poursuivre dans cette lancée.

De même, différentes offres de formation continue ont bénéficié du soutien financier et idéal de la FSAP. Un certain nombre de membres et le secrétaire général ont contribué au développement et à la réalisation de ces offres. Quelques points forts fournissent une vue d'ensemble de la diversité thématique : l'année a débuté avec trois sessions le 16 janvier lors de Swissbau à Bâle. Comme d'habitude, la pratique et la recherche se sont rencontrées lors de la journée de Rapperswil, qui s'est tenue le 22 mars. Le 27 août, avant le référendum sur l'Initiative biodiversité, les éditions Hochparterre et la FSAP ont organisé une table ronde conjointe. Le 25 octobre, le groupe spécialisé de gestion et de réhabilitation des jardins historiques de la FSAP et la Haute école OST ont convié à un congrès commun sur la biodiversité dans les jardins patrimoniaux. À l'occasion du

Forum (Dé) bâtir et (Re) planifier, qui s'est déroulé le 5 novembre à Lausanne, les experts de la planification en Suisse romande ont débattu des rôles qui reviendraient aux normes à l'avenir.

Par ailleurs, les nombreux événements et réunions des groupes régionaux constituent un soutien important propice à la cohésion et au partage au sein de la FSAP. Leurs rapports ci-dessous fournissent un aperçu des activités sur le terrain.

Promouvoir la relève

La première bourse de la FSAP s'est conclue cette année sur une note positive. Le mémoire de Yanik Kloter sur la transformation végétarienne de l'agriculture suisse a convaincu et motivé l'organe de suivi de renouveler en 2025 la mise en concours de la bourse. Le résultat est publié sur un site Internet et présenté à l'occasion de la Journée de Rapperswil ainsi que dans l'annuaire anthos 2025. Les prix de la FSAP pour les meilleurs diplômés ont pu être attribués aux étudiant·e·s des écoles supérieures OST et HEPIA pour des mémoires d'excellence.

Le paysage académique et la formation des dessinateurs sont caractérisés par une mutation permanente. La garantie d'une bonne formation et la mise à disposition d'un nombre suffisant de spécialistes sont des missions importantes de la FSAP. Le secrétaire général a tissé et entretenu des contacts étroits avec les universités et hautes écoles pour la formation professionnelle des dessinateurs et dessinatrices CFC. En sus de la stabilisation de la formation actuelle, l'objectif consistait à créer une

perspective claire pour que les offres de formation puissent répondre aux exigences professionnelles de l'avenir.

Préparer l'anniversaire du centenaire 2025

Au sein du réseau des groupes régionaux, nous avons eu la bonne idée de mettre en place dès 2023 la structure de base pour la célébration de notre centenaire. En 2024, l'enjeu 2024 consistait à transposer cette structure de base dans un concept global, à formuler des projets concrets et à s'atteler au sponsoring.

Par bonheur, le courant est bien passé : les groupes régionaux ont forgé des plans parfois très ambitieux. De nombreuses entreprises et des bureaux FSAP apportent leur soutien financier au centenaire. La plate-forme dédiée au centenaire avec ses riches contenus est en ligne depuis fin 2024. Nous sommes impatients de voir comment les activités seront mises en œuvre au cours de l'année de notre anniversaire.

Esquisser l'avenir

Au cours des cinq dernières années, le nombre de membres de la FSAP a augmenté d'environ 20 %. Dans une même mesure, le chiffre d'affaires, la charge administrative et les attentes envers les performances de notre fédération se sont accrues. En 2024, le comité, l'ancien et l'actuel secrétaire général ont analysé la situation sous toutes les coutures et formulé des potentiels d'une évolution du secrétariat général. Les résultats de cette analyse et une proposition pour une éventuelle approche seront présentés lors de l'assemblée générale 2025.

Focus sur l'économie circulaire

En 2024, la FSAP s'est donné la circularité pour thématique majeure. L'annuaire anthos, la Journée de Rapperswil et la Position FSAP ont mis en lumière les multiples perspectives de cette thématique actuelle et importante. Ce débat autour des nombreux aspects de l'économie circulaire constitue une base importante du positionnement de l'architecture paysagère au sein du secteur du bâtiment, auquel il reste encore bien du chemin à parcourir avant d'atteindre son objectif net zéro carbone.

Position FSAP : La circularité dans l'architecture du paysage

Haris Piplas a élaboré la Position FSAP sur la circularité. Il a été épaulé par un groupe de travail. La Position consigne les principes de la circularité dans l'architecture du paysage : une architecture du paysage circulaire commence par l'appréciation de l'existant. Des éléments historiques, de vieux arbres et la végétation existante doivent être protégés et il faut veiller à n'y apporter que des modifications minimales pour préserver le *genius loci*. Les matériaux doivent pouvoir être démontables et recyclables pour clore les cycles de vie et éviter les déchets. Les passeports numériques des produits de construction ainsi que les méthodes BIM et LIM permettent une gestion efficace des matériaux et favorisent les processus circulaires.

Les valeurs écologiques, sociales et culturelles sont aussi importantes que les aspects économiques. Les approches interdisciplinaires et des planifications participatives axées sur les cycles sont propices aux solutions créatives et renforcent les identités nationales. Les principes de la circularité – Repurpose, Reprogram, Reuse ou redéfinir, reprogrammer, réemployer – doivent être appliqués de manière conséquente dans toutes les phases de projet, de la planification à l'entretien. Les adaptations législatives et les approches innovantes au niveau des marchés publics

encouragent la réalisation d'espaces libres durables.

anthos – Cycles

Le quatrième édition d'anthos intitulée « Cycles » était axée sur la réutilisation et le réemploi. Il n'est pas nouveau d'intégrer des éléments existants dans des jardins. Des exemples historiques ont mis en lumière cette longue évolution. Une tournée des projets actuellement menés en Suisse montrait comment fonctionne aujourd'hui la réutilisation dans l'architecture du paysage. La perspective a été complétée d'une table ronde. Gilles Clément, un grand maître du paysagisme français, nous a offert une visite de son jardin à Crozant, dans la Creuse, et nous a parlé du devenir et de la disparition de la nature, ainsi que de projets pionniers de réaffectation. Pour conclure, le cycle social a été abordé : comment la société est-elle intégrée à la planification des espaces ouverts ? La deuxième partie d'anthos était consacrée comme d'habitude à des revues richement illustrées des principaux projets actuellement menés dans l'architecture paysagère en Suisse.

Journée de Rapperswil 2024

La Journée de Rapperswil, qui s'est tenue le 22 mars 2024, était intitulée « Kreislauf in die Zukunft ». À titre d'introduction, Annette Kehnel, une historienne du Moyen Âge, a montré que les principes de la

circularité n'étaient pas une invention moderne. Gabi Lerch a porté un regard critique sur la vision de Leberecht Migge qui stipulait qu'une « société d'autosubsistance » était en mesure de résoudre le conflit entre les concepts circulaires économiques et naturels. Felix Naef, Michael Oser et Brigitte Nyffenegger ont fourni des aperçus pratiques avec des suggestions sur la réutilisation, la réduction et la reprogrammation. Antje Lichtenauer a souligné le rôle central joué par les arbres urbains, tandis que Fleming Rafn et son projet «

Lynetteholm » a proposé une perspective internationale de l'économie circulaire. Intitulée « Ikego », la contribution artistique de Lars Zimmermann a présenté un concept de mobilier circulaire. Les « Voix de l'architecture du paysage » avec leur manifeste axé sur l'avenir ont donné un nouvel élan. La Journée de Rapperswil a montré de manière impressionnante à quel point les approches historiques, actuelles et visionnaires pouvaient interagir pour engendrer des solutions durables pour l'avenir.

Promotion de la relève

Commission pour la promotion de la relève

Le point culminant des activités de la commission consistait dans la clôture la première bourse de recherche BSLA. Le mémoire de Yanik Kloter sur l'agriculture végétalienne et son impact sur l'image du paysage a été achevé et soumis au groupe de suivi en octobre 2024. La mise en valeur du mémoire a été faite sur un site Internet, dans un article dans l'annuaire anthos ainsi qu'à travers la présence de son auteur à la Journée de Rapperswil 2025. Les retours très positifs donnent envie d'en faire plus. Une nouvelle mise en concours de la bourse de recherche de la FSAP est prévue pour fin 2025.

En revanche, malgré des efforts intenses, il a de nouveau été impossible de réaliser le prix Evariste-Mertens. Pour le moment, il est donc mis en pause. Le programme de mentorat est actif, tout en restant encore insuffisamment exploité. Sa notoriété doit être accrue en 2025 par le biais de mesures de soutien appropriées.

La commission réfléchit à une réorientation pour pallier à la lenteur des projets. L'objectif visé consiste maintenant à mettre les jeunes professionnels en réseau. Pour cela, il faut choisir un discours adéquat et des formats attrayants qui les inviteront à participer. La commission a élaboré un concept et voudrait le réaliser en 2025.

Dessinateur/dessinatrice CFC spécialiste de l'architecture paysagère

La coordination interne a été assurée par des réunions régulières et des événements d'information bien fréquentés consacrés à la nouvelle prescription sur la formation.

En 2024, 28 nouvelles personnes en formation ont été admises, dont 24 à Zurich. Le nombre de nouvelles personnes en formation est très réjouissant et supérieur à la moyenne pluriannuelle. 23 personnes en formation professionnelle ont passé l'examen final en 2024 (douze femmes, onze hommes), ce qui représente presque le double par rapport à 2023.

BBZ Zurich prévoit de déménager au printemps 2025 dans un nouveau bâtiment d'enseignement près de la gare centrale. Les cours interentreprises (CI) avec 77 participants se sont déroulés avec succès. Par ailleurs, les procédures de qualification ont été adaptées, en particulier par l'introduction de la préparation d'examen orientée vers les compétences opérationnelles. Le fonds en faveur de la formation professionnelle a permis de faire des progrès dans l'élaboration de matériel pédagogique. Le secrétariat de Plavenir est en pleine restructuration depuis l'arrivée de Thomas Meyer, son nouveau secrétaire général. Des changements de personnel ont eu lieu au sein de la BBK ZRL, dont Franziska Horath assure maintenant la coprésidence.

Prix des meilleurs diplômes de la FSAP

Les mémoires suivants ont été récompensés par la remise du prix FSAP pour le meilleur diplôme :

Bsc FH OST : Katrin Häussermann : Roots. Entwicklungsstudie einer Produktionsbranche im Lindental (Étude de développement d'une friche de production dans la Lindental).

Bsc HEPIA : Matteo Roubaty : Affluents

Msc HEPIA UNIGE : Samuel Wegmann et Lucie Masset : La voix des jeunes.

Groupes régionaux et spécialisés

Argovie

Les réunions du groupe régional et les séances de planification étaient majoritairement placées sous le signe du futur centenaire de la FSAP et des activités prévues dans ce contexte. Composé de cinq personnes, le groupe de travail mis en place à cet effet a concocté un programme différencié comportant une exposition permanente, des circuits et des manifestations ainsi qu'un jeu de piste « Foxtrail » numérique. En 2025, tout le monde continuera à être bien occupé par ces travaux et la recherche de sponsors.

L'intégration de la liste ICOMOS « actuelle » au système d'information géographique du canton d'Argovie constituait un autre thème abordé. En particulier l'équipe AGIS du département d'aménagement cantonal du territoire l'a fait progresser pour l'achever fin 2024. Plusieurs participants du groupe régional ont effectué une mise à jour des sites qui, jusqu'à présent, n'étaient pas localisables. Ces travaux ne comportaient que la simple localisation et la numérisation des vieux sites de la liste. Une prochaine étape pourra être dédiée au relevé et à la vérification de sites entretemps perdus. Une petite partie de ces activités pourra probablement être financée par Aargauer Heimatschutz (AHS - protection du patrimoine argovien). Visé depuis 2014, le vaste remaniement de la liste ICOMOS, qui recenserait également des sites plus récents conformément à l'horizon temporel du patrimoine bâti, reste actuellement incertain.

La participation du plus grand nombre possible de membres aux réunions du groupe régional reste un enjeu majeur. La

participation est restée en deçà des attentes. Une présence plus forte favoriserait les échanges professionnels et personnels et répartirait plus largement la charge de travail. Dans ce contexte, le changement générationnel constitue un véritable défi.

Berne – Soleure

En 2024, le groupe régional a recensé l'arrivée de dix nouvelles personnes et comptait cent membres à la fin de l'année. Ce nouvel engagement a bien motivé le groupe central et la codirection composée par Clara Gross et Benjamin Wellig.

Le groupe régional a lancé une invitation à trois événements consacrés à l'environnement résidentiel. Au printemps, David Bosshard du bureau David Bosshard Landschaftsarchitekten a présenté l'ensemble d'habitations Reichenbachstrasse à Berne. En été, Bettina Flück du bureau metron a présenté le nouveau lotissement Wylerhof, également à Berne. Florian Seibold du bureau Ort Landschaftsarchitekten a présenté le Holligenpark à Berne.

Dans le contexte de sa série automnale « Rives urbaines », le Forum d'architecture de Berne a organisé trois conférences : Im Lauf der Zeit – Flusslandschaften und Städtebau (Au fil du temps - paysages fluviaux et urbanisation) – Günther Vogt, Vogt Landschaftsarchitekten ; Shorelines in Geneva (Rives à Genève) – Richard Fulop, Atelier Descombes Rampini ; Berner Stadtufer (Rives urbaines à Berne) – Rolf Mühlethaler und Toni Weber. Les apéros après les conférences ont fourni aux participants l'occasion d'échanger et de réseauter.

Différents entretiens avec les autorités ont été menés dans le cadre de la conférence des présidents et présidentes de l'association professionnelle des planificateurs du secteur de la construction de Berne (PKBB - Präsident/innenkonferenz bernischer Bauplanungsfachverbände) : des entretiens entre les délégués de la municipalité de Berne et la PKBB, notamment, étaient consacrés aux actuels projets municipaux de planification et de construction. Les thèmes suivants y ont été abordés : l'état actuel des planifications concernant la gare de Berne et le quartier de Viererfeld, la commission de l'image de la ville et l'état de l'inventaire des jardins.

Les thèmes abordés dans les discussions avec l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) du canton de Berne étaient très divers : les discussions ont porté sur le caractère obligatoire des entretiens initiaux et des rapports d'examen préalable, la durée de procédures d'examen préalable et des procédures d'autorisation ainsi que sur des défis pratiques tels que la procédure électronique d'octroi du permis de construire « eBau » ou la gestion des aires de jeux.

Lors de la discussion avec l'Office des immeubles et des constructions (OIC), il a été débattu de l'état de l'organisation et du choix des titulaires des postes au sein de l'OIC. D'autres thèmes portaient sur la gestion des procédures d'atelier, l'archivage et les prestations supplémentaires dans les mises en concours.

Plusieurs dossiers ont été discutés avec les chefs des départements des espaces verts municipaux (Stadtgrün) et le service de l'urbanisme de la ville de Berne : Inventaire des jardins : comment poursuivre ? C'est également dans ce contexte qu'a été fournie l'information sur le choix des titulaires aux postes de conservation des jardins historiques de la ville de Berne. D'autres thèmes portaient sur la révision du règlement urbain sur les constructions, la gestion des missions de planification, des

futurs projets municipaux et la sécurisation des grands espaces urbains libres.

Le groupe central a rédigé et soumis une prise de position sur la révision de la législation sur les constructions de la ville de Berne. Les membres FSAP ont été contactés par courrier électronique et invités à participer à l'élaboration de la prise de position. Les contenus ont été résumés et expédiés au printemps 2025. La prise de position portait notamment sur la gestion des arbres, des jardins patrimoniaux, la promotion de la nature, l'aménagement des espaces extérieurs, la gestion des toits plats, les classes de construction, les espaces verts publics et les questions relatives à l'adaptation au changement climatique.

Suisse centrale – Tessin

Les membres du groupe régional se sont réunis pour converser sur le paysage dans le cadre d'un échange convivial entre architectes paysagistes. Le Grundhof à Lucerne a fait l'objet d'une visite des jardins historiques récemment réhabilités. Aux alentours de Lugano, les réflexions lors de la Biennale svizzera del territorio, qui s'est tenue du 3 au 5 octobre 2024, ont également englobé l'architecture du paysage.

Dans le cadre d'une conférence des présidents, le groupe régional entretien des partages professionnels réguliers avec les fédérations de Suisse centrale. Conjointement avec les associations régionales de planification, un échange étroit a été instauré avec les services gouvernementaux et administratifs du canton et de la ville de Lucerne. À Lucerne, le fournisseur d'énergie doit faire face à un grand défi dû à la future utilisation de l'énergie de l'eau du lac pour le chauffage et le refroidissement. Selon le modèle choisi, la construction d'infrastructures conséquentes sera requise près du lac. La FSAP a participé aux événements d'information et de partage et est parvenue à faire intégrer des architectes paysagistes à l'équipe de planification pour les évaluations et les mises au point complémentaires.

Le Musée Bellpark à Kriens a présenté du 21 avril au 7 juin 2024 l'exposition « Ramification » de Céline Baumann. L'exposition a été enrichie par 36 aquarelles dans l'esprit de la théorie du paysage, réalisées par Lucius Burckhardt. En novembre, la FSAP a participé pour la deuxième fois à la ZEBI, la Foire Éducative de Suisse centrale. Les dessinateurs et dessinatrices en formation spécialistes de l'architecture du paysage y fournissent une contribution substantielle pour notre relève.

Le groupe régional est représenté dans différents organes : BOL – Beratungen für das Orts- und Landschaftsbild (Conseils sur les sites construits et paysagers). Conseils à la construction : Peter Hüser, Karin Meissle ; LSVV – Landschaftsschutzverband Vierwaldstättersee (association de protection du paysage du Lac des Quatre cantons) avec comme membre du comité et conseil à la construction : Christoph Fahrni. Christoph Fahrni a longtemps siégé au comité de conseil à la construction de l'association de Protection du patrimoine culturel de la Suisse centrale. Celle-ci a été dissoute en 2024. Christoph Fahrni mérite un grand merci pour la qualité de son travail professionnel et de ses activités de réseautage.

Pour les célébrations de l'anniversaire de la FSAP, le groupe régional s'est associé à la fondation Architekturgalerie Luzern (galerie d'architecture Lucerne). La planification de promenades paysagères axée sur différentes thématiques est en cours dans toutes les régions de Suisse centrale et du Tessin.

Suisse du Nord-Ouest

Le dîner mensuel a été complété par divers événements : la manifestation BSLA de nage dans le Rhin, l'apéro dans les nouveaux bureaux de Beyeler Trueb ainsi que la visite du marché de Noël. Grâce au soutien de la FSAP et de quelques sponsors, le groupe régional a pu organiser trois événements de haut niveau lors de Swissbau Focus. Ils ont attiré un public nombreux, et beaucoup de spécialistes de l'architecture

paysagère se sont rendus à Bâle. Un apéro a complété la journée lors de Swissbau.

Par ailleurs, notre fédération a également contribué à deux événements et ateliers « Table ronde de la construction de la région de Bâle » (Bautisch Region Basel), qui a permis de présenter la « Feuille de route pour la durabilité du secteur du bâtiment » (Roadmap für eine nachhaltige Baubranche) élaborée conjointement. En organisant une visite guidée, le groupe régional s'est également impliqué dans la Semaine d'architecture de Bâle (Architekturwoche Basel) en septembre. La rencontre traditionnelle avec les collègues du sud de l'Allemagne n'a malheureusement pas eu lieu cette année faute de suffisamment d'inscriptions. Parallèlement, divers ateliers et réunions se sont déroulées dans le cadre de l'organisation des activités autour du centenaire de la FSAP en 2025.

Les entretiens avec les administrations ont eu lieu en automne avec des représentants gouvernementaux et des chefs de départements des deux Bâle. La « Table ronde de la construction de la région de Bâle » (Bautisch Region Basel) est ici une plaque tournante majeure pour le réseautage. Dans ce format, un thème principal est préalablement défini pour être abordé et discuté de manière ciblée avec les autorités. Par ailleurs, « Bautisch Region Basel » est propice au partage à propos de problèmes, de nouvelles importantes etc., permettant ainsi de réunir les capacités, d'exploiter les synergies et de renforcer une présence commune, notamment à travers des prises de position. L'Observatoire des marchés publics Suisse du Nord-Ouest (BWA NW) s'est également montré actif en procédant à la vérification et à l'évaluation de divers concours.

Le réseau jouit d'une croissance permanente grâce aux activités du groupe régional. Cela s'est traduit notamment par des invitations aux événements annuels de SIA Bâle et de la Fédération Suisse des urbanistes de Bâle, aux événements du canton de Bâle-Ville, de la FHNW, de l'apéro

biodiversité de la fondation Christoph Merian, etc.. Le groupe régional s'est également impliqué activement dans la votation référendaire sur l'extension du réseau des routes nationales Suisse.

Suisse orientale

L'assemblée annuelle du groupe régional s'est déroulée le 15 mars au restaurant Gansplatz à Coire. En marge du programme officiel, il y a eu des visites du Lindenquai Park, de la Rosenhügel et des escaliers du Hirschbühl. L'apéro a été organisé et animé par Harry Wolfensberger, responsable de la planification des espaces libres de la ville de Coire.

Le 20 juin a été consacré à une excursion sur un chantier dans le nouveau hall OLMA à Saint-Gall, où Sonja Müller, de META Landschaftsarchitektur, a dispensé des explications aux visiteurs. Le vendredi 6 septembre, dix personnes ont participé à l'excursion sous un joli soleil d'automne pour découvrir l'exposition horticole à Wangen, dans l'Allgäu.

Placée sous la thématique de l'année « Caractère », la tournée annuelle de l'architecture paysagère « LandschaftsarchitekTour » a eu lieu le 8 juin à Coire et la table ronde le 6 mai au Forum avec Daniel Ganz. Le débat axé sur la culture du bâti régional continuera d'être encouragé sous le format « Le bon bâti » (« Gutes Bauen ») dans une série d'articles de la presse quotidienne. La FSAP était représentée dans la commission de rédaction par Catarina Proidl pour la période 2023/2024.

Le comité s'est réuni pour trois séances et se compose du président Roman Häne, du vice-président Christoph Kohler et du trésorier Matthias Biedermann. En coopération avec la SIA et la FSA, le groupe régional a rédigé une prise de position sur la bretelle d'entrée d'autoroute de Saint-Gall. L'observatoire des marchés publics Glaris-Grisons a été créé, avec dans son comité Christoph Kohler du groupe régional de Suisse orientale de la FSAP.

Suisse romande et sous-groupe Genève

Le sous-groupe Genève a rédigé une prise de position sur la Vision territoriale transfrontalière (VTT). Il soutient l'objectif « zéro carbone 2050 » tout en appelant à valoriser l'héritage paysager et historique. Il critique la synthèse des projets d'agglomération et plaide pour un projet fédérateur renforçant la résilience et la paix sociale.

Le plan de formation HEPIA prévoit une collaboration entre la FSAP et la HES-GE. Un dialogue constructif a permis d'aligner le Plan d'études-cadre sur les besoins du métier. La collaboration vise à préserver la qualité de la formation en Suisse romande et à relever les défis environnementaux.

La publication « Genève Paysage : Manifeste pour une approche durable et solidaire » du sous-groupe Genève propose une vision commune pour un développement urbain durable, avec un schéma directeur des espaces ouverts et des stratégies coordonnées pour protéger le paysage face aux défis climatiques et sociaux.

Le groupe Suisse romande a validé la grille salariale 2025 pour les architectes-paysagistes, qui sera officialisée lors de la prochaine assemblée générale de la FSAP. Elle s'intègre à l'adhésion à la CCT romande.

La Ville de Lausanne a adopté la Directive municipale sur les subventions pour l'audit et l'accompagnement verts et alloue jusqu'à 5'000 CHF pour promouvoir des pratiques écologiques dans la gestion des jardins privés et renforcer la biodiversité.

Organisée le 25 mai 2024 à Genève, la Fête du Paysage 2024 a mis en lumière des écrits et interprétations sur le paysage, tout en valorisant l'héritage et les métiers du secteur.

Le Forum des entrepreneurs s'est tenu le 20 septembre 2024 à Lausanne et a exploré les attentes des maîtres d'ouvrage, les procédures de mise en concurrence et les moyens d'améliorer la collaboration entre architectes et paysagistes.

Le Plan Général d'Affectation 2024 de Lausanne a été modifié et a introduit des mesures pour un aménagement durable, renforçant la biodiversité, l'efficacité énergétique et la protection des espaces verts.

Lors d'une rencontre avec le Comité Construction Vaud, la FSAP a présenté ses activités pour renforcer les collaborations avec Construction Vaud, en mettant l'accent sur des solutions durables et une meilleure visibilité des métiers du paysage.

La nouvelle ordonnance 2024 sur la formation des dessinateurs-paysagistes exige une certaine adaptation et a posé des défis logistiques. Une meilleure collaboration avec la FSAP est nécessaire pour accompagner la transition et développer des supports pédagogiques adaptés.

Zurich

Le groupe régional s'est fortement renouvelé et agrandi en 2024 puisqu'il est passé à douze membres dans son noyau central. Marion Moos est la nouvelle présidente du groupe régional. Le groupe central s'est réuni à six reprises.

Le contact avec les autorités et organisations pertinentes a notamment été maintenu par le biais de la conférence des associations des planificateurs de Zurich. Des thèmes importants portaient sur la protection climatique, la neutralité carbone et le concept de la construction économique (« Gebäudety E »). Les échanges bilatéraux avec le service des espaces verts de la ville de Zurich (GSZ- Grün Stadt Zürich) ont été poursuivis pour trouver des voies communes permettant d'atteindre les objectifs climatiques. Le groupe central a aussi mis en place plusieurs groupes de travail qui sont parvenus dans les plus brefs délais à réfléchir sur les procédures de consultation et à rédiger les prises de position correspondantes.

L'organisation de l'assemblée générale de la FSAP était intense. Les excursions nous ont emmenés découvrir les zones en mutation à Zurich-Oerlikon. L'assemblée générale et le dîner se sont déroulés au

restaurant Anna, également situé dans le quartier nord de Zurich. Les excursions organisées le samedi nous ont donné l'occasion de découvrir de nouveaux projets innovants à Winterthur. Un grand merci à toute l'équipe pour avoir pris en charge le programme stimulant, toute l'organisation et la collecte des fonds.

Groupe spécialisé de gestion et de réhabilitation des jardins historiques

Le programme annuel comportait une excursion à la découverte de différents sites dignes de protection à Berne ainsi qu'une conférence interdisciplinaire sur les conflits et le consensus dans la conservation des jardins patrimoniaux et la protection de la nature. Grâce au précieux soutien fourni par le responsable Alois Zuber, le groupe spécialisé a également actualisé sa gestion.

L'excursion à Berne a renforcé le débat professionnel et mis l'accent sur des questions et conflits spécifiques régnant entre la sauvegarde des jardins historiques et la biodiversité sur fond des lignes directrices pour la préservation du patrimoine et des monuments historiques en Suisse. Un débat constructif a émergé grâce aux excellents préparatifs en amont. La discussion portant sur la création d'étangs pour accueillir les tritons crêtés et un projet de protection contre les crues, qui impacteraient tous deux la topographie et l'aménagement des rives encore bien conservées datant de la période de création des sites, ont donné lieu à des débats animés. Dans la roseraie, les débats étaient axés sur l'évaluation de la protection dans les phases de développement ainsi que les mesures prévues pour la protection du biotope et les mesures de plantation et de création de nouveaux parterres décoratifs. La déléguée du service de la promotion de la nature de Berne a répondu aux questions.

Le congrès « Jardins historiques et biodiversité », qui s'est tenu le 25 octobre 2024 à l'OST à Rapperswil, a rendu hommage aux trois décennies d'existence du groupe

spécialisé de gestion et de réhabilitation des jardins historiques de la FSAP. Un grand merci revient à l'institut ILF de l'OST. La coopération a permis une mise en œuvre administrative efficace et l'orientation internationale du programme. L'éventail thématique a réuni l'histoire culturelle, l'écologie et les enjeux pratiques de la gestion et de la réhabilitation des jardins patrimoniaux. Des binômes

interdisciplinaires ont présenté des projets concrets constituant autant d'interfaces entre les disciplines. Il semble y avoir eu un certain rapprochement. Le constat commun est que la conservation des jardins historiques et la protection ou la promotion de la nature doivent unir leurs efforts afin de sécuriser en permanence la conservation du patrimoine culturel et les trésors de la biodiversité.

Réseau

IFLA / IFLA Europe

La 35e assemblée générale d'IFLA Europe s'est déroulée les 17 et 18 octobre 2024 à Budapest sur le thème « Plan(e)Tscape ». L'Association hongroise des architectes paysagistes (HALA) accueillait l'événement. Des résultats majeurs consistaient dans l'adoption de la résolution IFLA Europe du même nom qui définissait la future stratégie d'IFLA Europe. Elle pourrait servir d'outil efficace de promotion et de reconnaissance de la profession. Par ailleurs, l'engagement d'IFLA Europe dans les programmes paneuropéens, tels que le New European Bauhaus, a été discuté. Les divers formats proposés ont encouragé le partage de connaissances et d'expériences.

La conférence régionale qui a suivi et qui était axée sur la thématique de « l'architecture paysagère et le changement climatique » a souligné la multifonctionnalité des paysages et leur importance pour les solutions durables face aux actuels problèmes environnementaux. Lors d'excursions, les participant·e·s ont eu l'occasion de découvrir d'impressionnants projets paysagers à Budapest. La prochaine conférence se tiendra en 2025 à Bruxelles.

Le 60e Congrès mondial de l'IFLA, qui s'est tenu les 2 et 3 septembre 2024 à Istanbul, a réuni les délégations des cinq régions IFLA. Les présidents régionaux ont partagé leurs rapports d'activité et les discussions se sont déroulées sur la future structure de gouvernance, les coopérations et les stratégies de communication d'IFLA World. Le Congrès mondial s'est conclu par des présentations de nouveaux partenaires IFLA, parmi lesquels on compte entre-temps d'importantes organisations internationales telles que ONU-Habitat ou l'OMS. Les prochains congrès mondiaux et conférences de l'IFLA sont prévus en 2025 à

Nantes, en France, et en 2026 à Hong Kong. Les États-Unis ont été confirmés comme pays d'accueil des deux événements en 2027.

L'édition 2024 du Congrès mondial a lancé l'appel de prendre d'urgence les mesures appropriées afin de réduire les conséquences menaçantes des crises environnementales. Reconnaisant la responsabilité humaine, le Congrès a invité des décideurs, experts et scientifiques du monde entier à poser les jalons d'un avenir durable pour la planète.

Conseil SIA du groupe professionnel Architecture

Sandra Kieschnik est déléguée de la FSAP au groupe professionnel Architecture (BGA) de la SIA. Lors de sa réunion du 29 février 2024, il a été débattu de l'orientation du BGA ainsi que de son rôle et de sa mission au sein de la SIA. Une commission de recrutement a été convoquée pour renouveler la présidence. Par ailleurs, une mission de recherche de nouveaux membres pour le BGA a été lancée. Le groupe s'est penché sur le contenu et le concept des outils de calcul des honoraires qui pourraient être mis sur le marché dans le cadre de la future révision des règlements concernant les prestations et les honoraires (RPH).

Susanne Zenker, qui a posé sa candidature comme présidente de la SIA, a participé à la deuxième réunion du conseil qui s'est tenu le 25 avril, en amont de l'assemblée des délégués de la SIA. La section Culture du bâti de la SIA a fait un compte rendu de la Table ronde sur la culture du bâti, notamment sur la demande d'inscription du système de concours suisse au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Les informations fournies concernaient également la clôture de la révision de SIA 142. La

procédure d'opposition été lancée en septembre. SIA 143 reposera sur ses résultats. La directive SIA 144 a été transmise en novembre à la Commission centrale des règlements (ZO) SIA.

Les élections de renouvellement ont eu lieu lors de la réunion du conseil du 12 septembre. Laurent Chassot et Gerald Schwyter ont été nommés présidents du BGA et de nouveaux membres du conseil ont été élus. Le BGA assure le suivi de la prise de position de la SIA sur la révision de l'ordonnance nationale sur l'aménagement du territoire. Une prise de position sur la loi sur le CO2 est également en cours d'élaboration. À cet égard, la FSAP a demandé une clarification des missions de l'aménagement du territoire.

Lors de la réunion du conseil du 27 novembre, les participants ont été informés à propos de la procédure de consultation relative aux règlements concernant les prestations et les honoraires SIA (RPH). La consultation durera jusqu'au 22 février 2025. Le BGA a formé un groupe de travail consacré à SIA 102. Une autre information concernait la future table ronde sur l'application directe d'ISOS (Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse) du 10 décembre, où la FSAP siège également. Sandra Kieschnik a informé sur la réunion entre le secrétariat de la FSAP et la présidence de la SIA ainsi que sur les futures célébrations du centenaire de la FSAP.

Conseil SIA du groupe professionnel Environnement

Des changements de personnel étaient prévus en 2024 dans le groupe professionnel Environnement (BGU) de la SIA. Evelyn Coleman Brantschen a remis à Fathen Urso le flambeau de présidente du conseil du BGU. Après sa période d'intégration, Fathen Urso, qui est originaire de Suisse romande, veut agir comme fervente bâtisseuse de ponts vers d'autres groupes professionnels. Joachim Wartner a transmis à Nico Lehman le mandat de délégué de la FSAP. La commission tout comme la SIA

apprécie énormément la représentation des questions professionnelles de la FSAP comme membre invité.

Des thèmes d'importance ont été débattus lors des quatre réunions du BGU. Le plan d'action SIA Climat, énergie et ressources constituaient ici un thème central. La SIA a lancé une analyse pour affiner la compréhension commune et l'élaboration de méthodes de preuves et de prise en compte d'émissions négatives de CO2 dans le bâtiment, pour définir ensuite des champs d'action et initier des projets. Il a notamment été discuté des outils que la SIA doit fournir afin, d'une part, de promouvoir la capacité de circularité dans les secteurs de la construction et de la planification, d'autre part, de quantifier les émissions des gaz à effet de serre de cette industrie tout au long du cycle de vie des ouvrages. Par ailleurs, il a été évalué quels moyens devraient être mis en œuvre afin de favoriser l'adhésion à ces mesures et leur mise en pratique. Tous ces constats ont été résumés dans le plan d'action SIA, qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée des délégués en 2025, puis déposé.

En amont de la votation du 22 septembre 2024, la SIA s'est engagée à la demande du BGU en faveur de l'adoption de l'Initiative biodiversité. Malgré le rejet du projet, les réflexions techniques sur ce sujet au sein du SIA doivent être considérées comme profitables. De même, le BGU SIA s'est penché sur la procédure de consultation de l'ordonnance relative à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire ainsi que sur l'ordonnance relative à la loi sur le CO2.

Commission SIA pour le règlement concernant les prestations et les honoraires RPH 105

Fin 2024, le travail sur la révision des règlements concernant les prestations et les honoraires de la SIA (RPH) a franchi une nouvelle étape : les projets des quatre RPH 102, 103, 105 et 108 ont été validés par la Commission centrale des règlements (ZO) pour être soumis à consultation. La

majeure partie du travail de fond est ainsi achevée. Il existe désormais quatre règlements adaptés et harmonisés en fonction du projet, de la collaboration et des rôles. L'architecture du paysage se trouve ainsi sur un pied d'égalité avec les autres règlements concernant les prestations et les honoraires. Fin novembre 2024, la SIA a soumis les RPH à consultation. En 2025, la commission analysera les retours. L'objectif sera d'adopter les RPH révisés lors de l'Assemblée des délégués SIA 2026.

Toute la commission RPH 105 mérite d'immenses remerciements. Lors d'un processus qui s'est étalé sur de longues années et grâce à un immense travail, il a été permis d'obtenir un résultat qui fera progresser l'architecture paysagère en Suisse et qui crée des perspectives positives pour l'avenir.

Commission SIA 142/143

L'année 2024 a aussi été essentiellement marquée par la révision des deux règlements 142/143, ainsi que par l'harmonisation des textes entre les règlements, les lignes directrices dans chacune des trois langues nationales ainsi que des clarifications juridiques. Désormais, les règlements ont été suffisamment révisés pour pouvoir être soumis en 2025 à l'Assemblée des délégués SIA. C'est une étape importante. Par ailleurs, différents thèmes relatifs aux procédures et à la passation des marchés ont été discutés, notamment les lettres de motivation souvent mentionnées comme critères d'éligibilité dans les procédures sélectives. Conformément aux règlements SIA 142 et SIA 143, il est interdit lors des procédures sélectives d'exiger des solutions, les prescriptions pour les concours doivent être formulées en conséquence. D'autres thèmes qui, également en 2025, devront continuer à être discutés, sont la garantie de conditions équitables dans les procédures portant sur des mandats de prestations globales ou d'ateliers, la numérisation ainsi que la gestion des participations publiques dans les procédures de concours.

Commission SIA 2066

Début septembre 2024, la commission SIA 2066 a conclu ses travaux sur le cahier technique FprSIA 2066:2024-01 « Concevoir, construire et entretenir des espaces libres de manière durable ». Les réponses issues de la procédure d'opposition (du 10 octobre au 10 novembre 2023) ont été majoritairement intégrées. La commission des normes relatives à l'environnement et au développement durable (KNU) de la SIA a adopté le projet final en septembre 2024 et le mandat de validation de la publication a été accordé. La publication du cahier technique en allemand et en français est prévu pour avril 2025.

Forum Paysages, Alpes, Parcs FoLAP

Patrick Schoeck a été élu au curatorium du FoLAP pour succéder à Peter Wullschleger. Le FoLAP entend être un maillon entre les différents acteurs gravitant autour du paysage et veut rassembler sur cette thématique les secteurs de la recherche, de la pratique et la société. Les temps forts de l'année 2024 étaient le 4e Congrès suisse du paysage à Tramelan et à Bellelay ainsi que des formats de discussions, notamment à propos de la révision de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire.

Le processus stratégique qui a suivi a montré entre autres une participation plutôt faible des acteurs de l'architecture du paysage au format du FoLAP. Il faudrait proposer ici des offres plus pointues. Par ailleurs, les acteurs du FoLAP doivent faire face aux défis imposés par les mesures d'économie de la Confédération et des cantons, qui impacteront fortement les prestations relatives au paysage et à l'environnement.

Patrick Schoeck s'est impliqué dans le groupe de projets Paysage et formation du FoLAP. Cet organe réunit des délégués des différentes filières des établissements d'enseignement supérieur axés sur l'enseignement et la recherche sur des thèmes liés au paysage. Une importante préoccupation de la FSAP consiste ici à trouver des

solutions qualitatives et quantitatives permettant de remédier à la baisse du personnel qualifié dans l'architecture paysagère.

construction suisse

Le secrétaire général de la FSAP représente la fédération auprès de construction suisse, l'association faîtière nationale de la construction. Patrick Schoeck a succédé à Peter Wullschleger au sein du groupe de base Planification de construction suisse. Il s'agit de la plate-forme de coordination des dossiers politiques à l'échelle nationale. Cette année, différents projets de loi concernaient la FSAP, en particulier la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, la révision du code des obligations relatives aux défauts de construction, la nouvelle ordonnance sur l'aménagement du territoire et la révision de la loi fédérale sur la protection de l'environnement qui veut renforcer l'économie circulaire dans le secteur de la construction. Un autre rôle important revient également aux échanges avec la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage public KBOB.

Commission Expertises et estimations JardinSuisse

La commission Expertises et estimations JardinSuisse (GJS) se réunit chaque année pour suivre une formation professionnelle lors de son congrès à Lenzbourg. JardinSuisse accorde une importance particulière au traitement professionnel et correct des sols. En 2024, la formation continue a donc mis un accent particulier sur l'évaluation professionnelle des sols.

Les échanges professionnels internes entre les spécialistes de l'expertise représentent un élément majeur de cette conférence. Dans ce contexte, la présentation réciproque de rapports d'expertises ainsi que leur évaluation professionnelle critique au sein de l'assemblée plénière sont particulièrement précieuses.

Avant sa publication, chaque rapport d'expertise est soumis par la commission à un

contrôle d'assurance qualité interne. En sus des activités classiques d'expertise, le comité d'experts propose d'autres prestations professionnelles, notamment la réception d'ouvrages, des médiations et des inspections. En revanche, les expertises juridiques, par exemple pour établir la responsabilité, ne comptent pas parmi les prestations proposées par Expertises et estimations JardinSuisse. De telles expertises sont réservées aux tribunaux et GJS fournit exclusivement des évaluations professionnelles.

Depuis 2013, les architectes paysagistes Oliver Vogel et Giorgio Aeberli représentent la FSAP dans cette commission d'experts. Sous la présidence de Michael Ammann (en fonction depuis 2020), la commission a constamment évolué, notamment dans le domaine de l'assurance qualité. Tous les experts de la commission sont certifiés et bénéficient d'une recertification régulière. Une condition requise pour cela est la participation au congrès annuel ainsi que la formation professionnelle continue dans le domaine des normes et de la technologie.

En 2025, l'accent sera mis sur la promotion de la relève afin d'assurer la pérennité du groupe d'experts.

REG

Plusieurs réunions de la commission d'examen pour architectes paysagistes REG A / REG B et techniciens paysagistes REG C ont eu lieu en 2024. À l'occasion de ces réunions, deux procédures exhaustives d'admission au REG A et trois procédures d'admission directes au REG B ont été réalisées. Les demandes ont été approuvées. Pour accélérer les procédures d'examen en cas d'inscription directe, une nouvelle méthode simplifiée a été adoptée par REG, qui a déjà été utilisée dans trois procédures.

Le décès de Niklaus Schwarz le 22 mars 2024 marque la triste disparition d'un précieux membre qui a siégé de longues années à la commission d'examen. Pour venir

à bout de son travail, la commission d'examen continue d'avoir besoin de renfort et en particulier de professionnels figurant au registre REG A. Une autre compétence souhaitable est la capacité à communiquer dans deux langues nationales.

En 2024, l'actualisation des prescriptions spécifiques demandées par la commission d'examen a été clôturée : la mise à jour du profil professionnel et les adaptations aux règlements de rang supérieur. Les traductions en français et en italien ont été élaborées, achevées et validées pour être publiées. Les prescriptions spécifiques ont également été actualisées et rapidement publiées sur le site Internet REG après validation par le conseil de la fondation.

Sabine Coradi et Jan Forster avaient participé à l'assemblée des délégués qui s'est tenue le 26 avril 2024 à Berne. Grâce à Stephan Bürgi, qui siège au conseil de la fondation, nous profitons comme par le passé d'un interlocuteur direct pour notre profession dans cet organe.

Association facultaire de la filière d'architecture paysagère à l'OST

L'année universitaire 2023/2024 de l'association facultaire était marquée par l'engagement, l'esprit communautaire et le succès. Le coup d'envoi a été donné en automne avec de nombreuses nouvelles adhésions et un apéro légèrement pluvieux. Des projets spéciaux tels que le concours à Schwanden (Glaris) ont démontré l'engagement pratique de nos étudiants. En décembre, le calendrier de l'Avent renforçait encore l'esprit d'équipe grâce à des activités telles que des soirées dédiées aux jeux de société et la dégustation de soupes. Malgré le stress habituel des examens, le semestre a été conclu avec succès. Le nouveau semestre de printemps été marqué par des événements passionnants, notamment la Journée de Rapperswil dédiée à l'économie circulaire. Les étudiant.e.s se sont réunis dans le cadre d'une tavolata, ont pris leur courage à deux mains et formulé dans un exposé tout ce qui voudrait, pourrait et devrait encore se produire dans

l'avenir de l'architecture du paysage. La grande fête de la filière était joyeuse. Des visites auprès des bureaux et la participation à la Giardina ont fourni de précieux aperçus. La rencontre ELASA et un nouveau projet de podcast ont donné l'occasion de réseauter à l'échelle internationale. La semaine de la durabilité a souligné notre engagement en faveur de thèmes porteurs d'avenir.

Table ronde Culture du bâti suisse

La Table ronde sur la culture du bâti Suisse organise chaque année une réunion à laquelle participent environ une trentaine d'organisations. Lors de la réunion du 19 mars à Zurich, l'Office fédéral de la culture a informé à propos du développement de la stratégie relative à la culture du bâti. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée, dont l'ampleur varie considérablement d'un secteur à l'autre, était l'un des thèmes principaux. Des projets concrets sont élaborés à partir de la Table ronde sur la Culture du bâti. Patrick Schoeck s'est impliqué ici en faveur du développement de la plate-forme baukulturschweiz.ch ainsi que dans les débats autour de la candidature du système de concours suisse au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Par ailleurs, il a participé à un atelier avec des étudiants de la Haute école spécialisée bernoise (BFH - Berner Fachhochschule) et de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW), dédié à l'applicabilité des critères de Davos dans l'enseignement.

Fondation suisse pour l'architecture du paysage (FAP)

2025 a marqué le renouvellement du personnel du conseil de fondation et des organes de la FAP. Ces modifications ont notamment assuré la continuité des relations avec les associations et la Haute école spécialisée de la Suisse orientale OST. En sa qualité de nouveau secrétaire général de la FSAP, Patrick Schoeck a été élu au conseil de fondation, tandis que Peter Wullschleger y a repris la fonction de trésorier. Lors du transfert des activités de l'ancien au

nouveau secrétaire général de la FSAP, les archives historiques de la fédération ont été versées aux ASLA.

L'actualisation de la convention de soutien et du contrat de prêt entre la FAP et OST est très réjouissante, car l'engagement mutuel s'en trouve renforcé. La numérisation et la prospection des fonds versés aux ASLA avancent, et il s'agit désormais d'assurer la sauvegarde prospective des archives personnelles de « prochaine génération ».

Afin de garantir la pérennité du soutien aux ASLA ainsi que son financement, elles doivent être étroitement rattachées à l'enseignement à la OST et bénéficier de beaucoup de visibilité. Nombre d'images et de plans des archives ont pu être exploités dans le cadre du centenaire de la FSAP, et notamment pour la présentation de cent projets des cent dernières années dans l'architecture paysagère, à découvrir sur la plate-forme numérique de la FSAP dédiée au centenaire et dans l'édition 2025 d'anthos.

Dialogue de la conférence tripartite sur un développement vers l'intérieur de qualité

Le traitement d'ISOS, l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse, a joué un rôle majeur lors des deux réunions du dialogue de la conférence tripartite dans le cadre du développement vers l'intérieur de qualité. Considérée comme enjeu pour la pratique actuelle de planification et d'autorisation, l'application directe d'ISOS a été discutée de manière particulièrement intense. Patrick Schoeck représente la FSAP dans ce format auquel participent les autorités de tous les échelons de l'État, les associations et les entreprises.

Soutiens

Le plus grand soutien financier accordé par la FSAP concerne les projets prévus par les groupes régionaux durant l'année du centenaire de la fédération en 2025 : certains d'entre eux ont initié des projets très ambitieux promettant une grande visibilité. Les groupes régionaux ne devront pas assumer à eux seuls le financement de ces projets, en particulier parce que la FSAP a obtenu de nombreux partenaires pour la collecte de fonds national. Au total, les groupes régionaux peuvent disposer en 2025 de 60 000 CHF pour financer leurs projets.

Le soutien financier des projets du groupe de travail BIM a été réglé pour les années 2024-2026. Les deux parties obtiennent plus de clarté et d'engagement grâce à cette nouvelle perspective pluriannuelle. Une contribution de 10 000 CHF accordée à la fondation de la bibliothèque d'horticulture de Bâle (Stiftung Gartenbaubibliothek) mérite également d'être mentionnée. Après des modifications structurelles, cette fondation avait rencontré des difficultés financières. Cet apport unique contribue à assurer la continuité de cette institution importante. En lui accordant un montant de 5000 CHF, la FSAP a également contribué au soutien financier du congrès « Jardins historiques et biodiversité » du groupe spécialisé de gestion et de réhabilitation des jardins historiques, qui s'est tenu le 25 octobre 2024 à la OST à Rapperswil. Grâce à un montant de 6000 CHF, les éditions Hochparterre ont pu publier en août 2024 un supplément spécial sur l'Initiative biodiversité en coopération avec la FSAP.

Membres

Nouveaux membres bureau (3)

approches. sa, associé administrateur :
Tristan Bonani, Chemin Renou 2, 1005
Lausanne
<https://approches-sa.ch/>

Eberle Landschaftsarchitektur GmbH, In-
haber: Pascal Eberle, Ennetgiessen 2a,
8752 Näfels
<https://eberle-la.ch/>

Hariyo Freiraumgestaltung GmbH, Ennet-
baden, Inhaberin: Anja
Gut, <https://www.hariyo.ch>

Nouveaux membres individuels (50)

Amaury Carlier, architecte-paysagiste BSc
HES-SO, Malnati architectes urbanistes

Andreas Meissner, Master of Arts in
Landscape Architecture Hochschule An-
halt (D), Projektleiter ASP Landschaftsar-
chitekten, Zürich

Annika Klausner, BSc FH OST in Land-
schaftsarchitektur, Studio Vulkan Land-
schaftsarchitektur, Zürich

Arnaud Hugues, architecte-paysagiste
BSc HES-SO, Chef de secteur Projets ur-
bains, Ville de Fribourg

Bettina Flück, BSc FH OST in Land-
schaftsarchitektur, Metron Bern AG

Christine Ella Falk-Fischer, BSc FH OST
in Landschaftsarchitektur, Chur

Cléa Roman, architecte-paysagiste BSc
HES-SO, Paysagegestion, Lausanne

Clément Chevalier, architecte-paysagiste
BSc HES-SO, Montréal Canada

Dominika Šovčíková, BSc FH OST in
Landschaftsarchitektur, Landformen AG,
Kriens

Dylan Torri, MSc Landschaftsarchitektur
ETH Zürich, Studio Flair, Fribourg

Elliott Dujardin, Architecte paysagiste et
aménagement du territoire UNIGE, Atelier
ADR, Genève

Emil Hänni, BSc FH OST in Landschaftsar-
chitektur, Haag Landschaftsarchitektur

Fanny Christinaz, MSc in Landschaftsar-
chitektur ETH Zürich, Préverenges

Florian Heinrich, B.Eng. Hochschule Wei-
henstephan-Triesdorf DE, Manoa Land-
schaftsarchitekten, Meilen

Geraldine Bechstein, MSE OST, Skygar-
dens AG, Fislisbach AG

Glenn Fischer, MLaw / BSc FH OST in
Landschaftsarchitektur, Projektleiter
Stadtgrün Bern

Jaël Germann, BSc FH OST in Land-
schaftsarchitektur, ORT AG, Zürich

Jan Schoch, BSc FH OST in Landschaftsar-
chitektur, Studio Vulkan Landschaftsar-
chitektur AG, Zürich

Jean-Baptiste Bertschy, BSc FH OST in
Landschaftsarchitektur, Metron Bern AG

Jil Sanchez, Master of Landscape Archi-
tecture, Rhode Island School of Design
USA, manoa landschaft ag, Meilen ZH

Joël Hoeffleur, BSc FH OST in Land-
schaftsarchitektur, Bischoff Landschaftsar-
chitektur, Baden

Kevin Merino, Ingénieur HES en architec-
ture du paysage, Atelier Point de Vue,
Neuchâtel

Malena Weilenmann, BSc FH OST in
Landschaftsarchitektur, Parbat Land-
schaftsarchitektur, St. Gallen

Manon Büttiker, BSc FH OST in Landschaftsarchitektur, Hänggi Basler Landschaftsarchitektur GmbH, Bern

Marco Lehmann, BSc FH OST in Landschaftsarchitektur, Klötzli Friedli Landschaftsarchitekten AG, Bern

Marianne Herjean, Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, architecte DPLG, Carouge GE

Mateusz Zewergs, BSc Landschaftsarchitektur TU München, Uniola

Mathieu Rotzetter, Bachelor Architecte-Paysagiste & Master en développement territorial UNIGE

Mathilda Dahlberg, Master Landscape architecture Swedish University of Agricultural Sciences Alnarp SWE, Forster Paysages, Prilly

Michael Blank, BSc FH OST in Landschaftsarchitektur, Oeschger Gartengestaltung, Klingnau AG

Nina Ziegler, Dipl. Ing, Master in Landschaftsarchitektur und Landschaftsplanung BOKU Wien, Uniola, Zürich

Paavo Schöb, BSc FH OST in Landschaftsarchitektur, PLANAR AG für Raumentwicklung, Zürich

Pierre Brossard, Ingénieur HES en architecture du paysage, ADR SA, Genève

Remo Trachsel, BSc FH OST in Landschaftsarchitektur, exträ Landschaftsarchitekten AG, Bern

Romain Gizzi, architecte-paysagiste BSc HES-SO, Architecte paysagiste, Montréal Canada

Sabine Sartoretti, BSc FH OST in Landschaftsarchitektur, approches SA, Lausanne

Sandra Schlosser, MSc Landschaftsarchitektur ETH Zürich, atelier soto

Sandrine Ligonnet-Roger, Ecole Supérieure d'Architecture des Jardins Paris, Villes et Paysages Suisse, Morges

Sarah Loraine Simon, BSc FH OST in Landschaftsarchitektur, David Bosshard Landschaftsarchitekten AG, Bern

Silke Frey, Dipl. Ing FH Hochschule Weihenstephan-Triesdorf DE, Bütikofer Schafraht Landschaftsarchitekten, Adliswil

Simon Ryser, BSc FH OST in Landschaftsarchitektur, Weber + Brönnimann Landschaftsarchitekten AG, Bern

Thekla Streck, B.Eng. Freiraumplanung, Hochschule Osnabrück (D), SKK Landschaftsarchitekten, Wettingen

Thomas Cattin, architecte-paysagiste BSc HES-SO, Architecte paysagiste indépendant, Lausanne

Tristan Meier, BSc FH OST in Landschaftsarchitektur, Zwischenraum Landschaftsarchitektur, Altendorf

Ursina Liembd, MSc FH OST, EBP Schweiz

Uta Gabriela Henze, Dipl. Ing. FH Garten- und Landschaftsarchitektur, FH Anhalt, Dardelet Landschaftsarchitektur GmbH, Egg b. Zürich

Vincent Roger, Ecole Supérieure d'Architecture des Jardins Paris, Villes et Paysages Suisse, Morges

Yanik Kloter, BSc FH OST in Landschaftsarchitektur, S2L Landschaftsarchitektur

Yuri Steinmann, BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Klötzli Friedli Landschaftsarchitekten AG, Bern

Zeffirina Serena Giacobbo, BSc FH OST in Landschaftsarchitektur, bbz Landschaftsarchitekten, Bern

Nouveaux membres associés (5)

Clément Sadoux, In Situ SA, Lausanne

Isabelle Duner, Dipl. Arch. ETH Zürich, mavo, Zürich

Philipp Häfeli, Bauer Baumschulen AG, Bottmingen

Romana Kijera, extrā Landschaftsarchitekten AG, Bern

Sara Stoller, extrā Landschaftsarchitekten AG, Bern

Nouveaux membres associés (7)

Cyrill Bigler, Studierender FH OST

Dennis Häusler, Doktorand ETHZ

Laurence Ziegler, Studierender OST

Michael Wüthrich, Studierender FH OST

Nora Gmünder, Studierende FH OST

Rahel Küng, Studierende OST, Rapperswil

Stephan Jäger, Studierender OST

Évolution des membres en 2024

Nombre de membres au 31.12.2024

Membres bureaux : 196

Membres individuels : 772

Membres d'honneur : 12

Membres associés : 43

Membres étudiants : 22

Démissions / Décès: 17

Nouvelles adhésions en 2024

+3

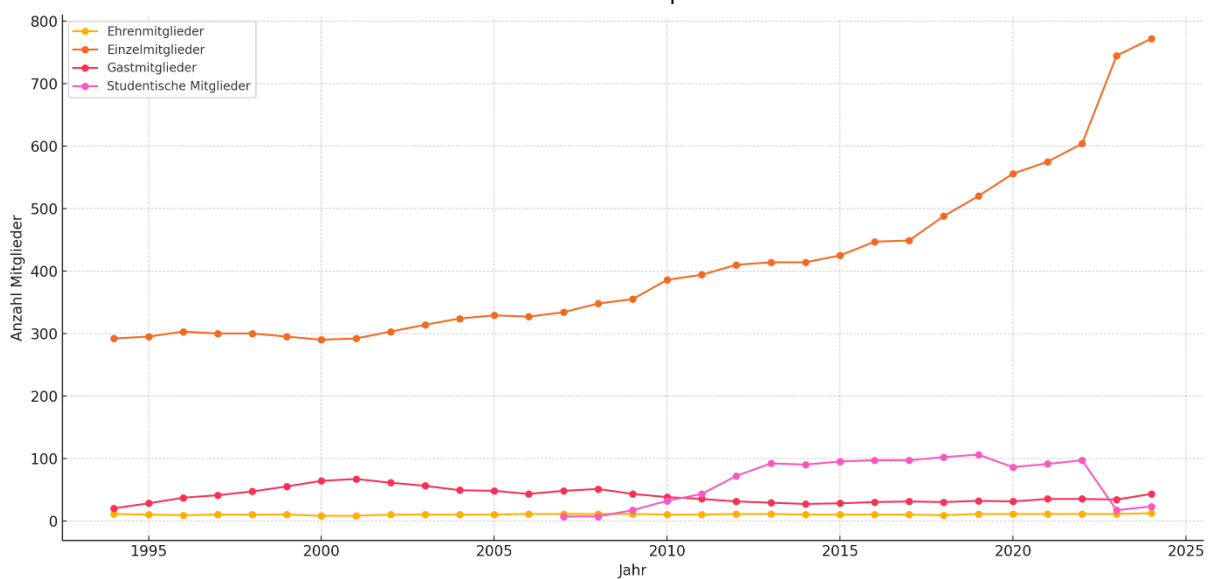
+50

+1

+11

+7

Évolution des membres depuis 1994



Organes, commissions et représentations de la FSAP

Comité

Friederike Meinhardt (coprésidente)
Jan Stadelmann (coprésident)
Fabian Haag
Haris Piplas
Jan Forster
Ladina Koeppel
Michael Tranchellini
Sandra Kieschnik

Secrétariat général

Patrick Schoeck (secrétaire général)
Selin Scheuber (administration)

Organes

Groupes régionaux

Argovie

Maximilian Kindt (président)

Berne – Soleure

Clara Gross und Benjamin Wellig
(coprésidents)

Suisse centrale – Tessin

Marcel Sigrist (président)

Suisse du Nord-Ouest

Norman Kiefer (président)

Suisse romande

Maxime Monnier (président)

Zurich

Marion Moos (présidente)

Commissions

Commission pour la formation professionnelle des dessinateurs

David Gadola (coprésident)
Fabian Haag
Jodok Imhof
Jacqueline Meier
Eva Trüb (présidente CIE)
Michael Walther
Verena Bayrhof
Marc-Henri Jan

Commission des cours interentreprises dessinateurs paysagistes (CIE)

Eva Trüb (présidente ap)

Commission des examens de fin d'apprentissage

Expert e s TPI

Emil Hänni (experte en chef)
Christian Carnier
Christoph Mattmann
Claudia Böhm
Daniel Fröhlich
David Gnehm
Luca Hediger
Irene Merlin
Matthias Hebeisen
Oliver Vogel
Raymond Bulliard
Thomas Lutz

Expert e s CP

Claudia Schuppisser (experte en chef)
Michael Walther
(président du conseil d'honneur)
Christoph Mattmann
Dominique Hoffmann
Dominique Zuchuat
Luca Hediger
Marianne Lehner

Martin Brunner
Mathias Hollenstein
Nina Rhode
Simon Paulais
Stefan Enzler
Thomas Waltensperger
Verena Bayrhof

Commission pour la promotion de la relève

Daia Stutz (président)
Adeline Grass
Felix Eder
Irina Glander
Michael Mosch
Salome Gohl

Conseil d'honneur

Gerwin Engel
Guido Hager

Groupe de suivi anthos

Claudia Moll
Monique Keller
Patrick Schoeck
Peter Wullschleger

Groupe de travail FSAP 100

Claudia Moll
Friederike Meinhardt
Ladina Koeppel
Patrick Schoeck
Peter Wullschleger
Sandra Kieschnik

Comité d'organisation Journée de Rapperswil

Christoph Küffer
Dimitri Murbach
Jascha Grabbe
Luzia Stöckli
Reto Zürcher
Tatjana Pegam

Groupe spécialisés

Gestion et réhabilitation des jardins historiques

Alois Zuber (coprésident)
Susanne Karn (coprésidente)

Freiraum- und Landschaftsentwicklung

Dimitri Murbach

Délégué-e-s

Construction suisse

Patrick Schoeck

IFLA/IFLA Europe

Haris Piplas

Commission expertises et estimations

Giorgio Aeberli
Oliver Vogel

Commission d'examen REG

Pascal Posset (président)
Stephan Bürgi
Andrea Cejka
Cécile Albana Presset
Jan Forster
Michael Flühmann
Sabine Coradi
Stephan Bürgi

Commission SIA RPH 105

Florian Bischoff (Präsident)
Florian Glowatz
Hans-Michael Schmitt
Hans-Peter Rüdüsüli
Kurt Gfeller
Jürg Zollinger
Lars Ruge
Lukas Schmid
Peter Hüsler
Ramel Pfäffli

Commission SIA 142/143

Monika Schenk

Commission SIA 2066

Claudia Moll (Präsidentin)
Peter Wullschleger
Christian Lenzin

Commission CRB eCCC-GC

Lukas Schmid

SIA Groupe professionnel Architecture

Sandra Kieschnik

**SIA Groupe professionnel
Environnement**

Nico Lehmann

**Conseil d'expert Aménagement
du territoire SIA**

Nathalie Mongé

Plavenir

Fabian Haag

Fondations

Conseils de fondation avec des
membres FSAP :

Fondation Suisse pour l'architecture du
paysage FAP

Fondation Registre suisse (délégué-e-s)

État : 31 décembre 2024